

CONCHYLICULTURE ET AQUACULTURE

Le Poitou-Charentes présente des conditions naturelles favorables au développement de productions aquacoles aussi bien marines que continentales.

La conchyliculture (huîtres et moules) est une activité majeure dont l'avenir suppose le maintien de la qualité du milieu marin.



D R A F P o i t o u - C h a r e n t e s

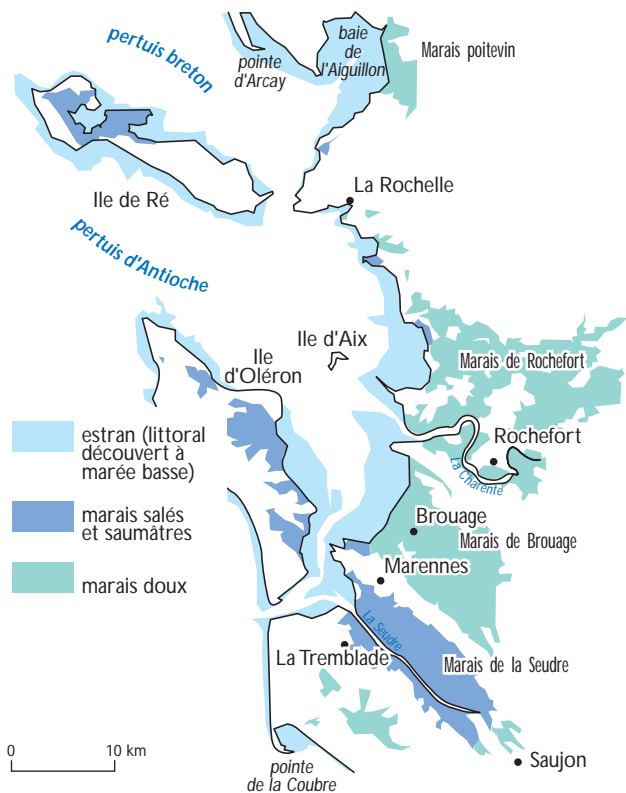
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

I A A T

AQUACULTURE MARINE

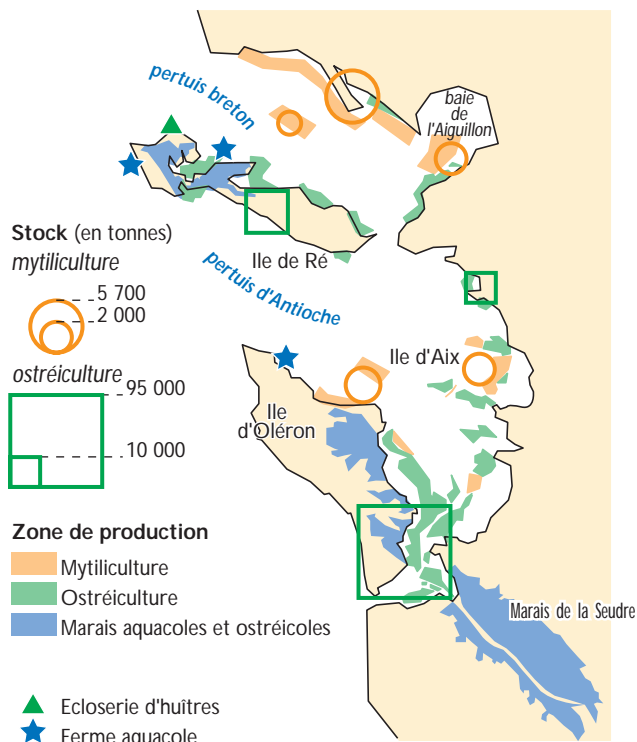
Littoral et marais côtiers de Charente-Maritime

Source : IFREMER, DEL-AO et laboratoire conchylicole de Poitou-Charentes



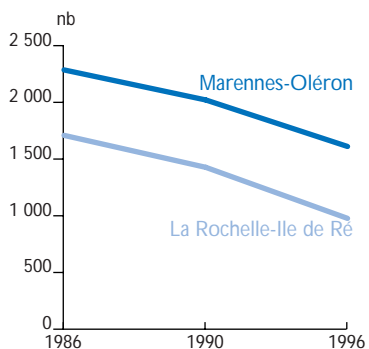
Conchyliculture des pertuis charentais

Source : IFREMER, Laboratoire conchylicole de Poitou-Charentes



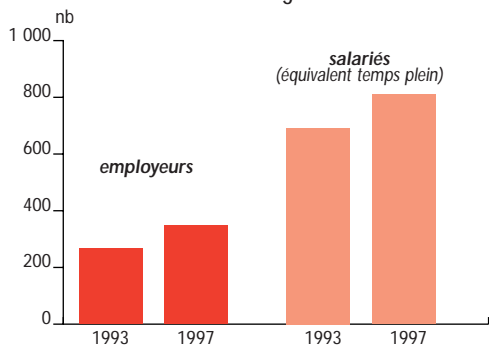
Évolution du nombre de concessionnaires du domaine public maritime par quartier

Source : Direction régionale des Affaires maritimes



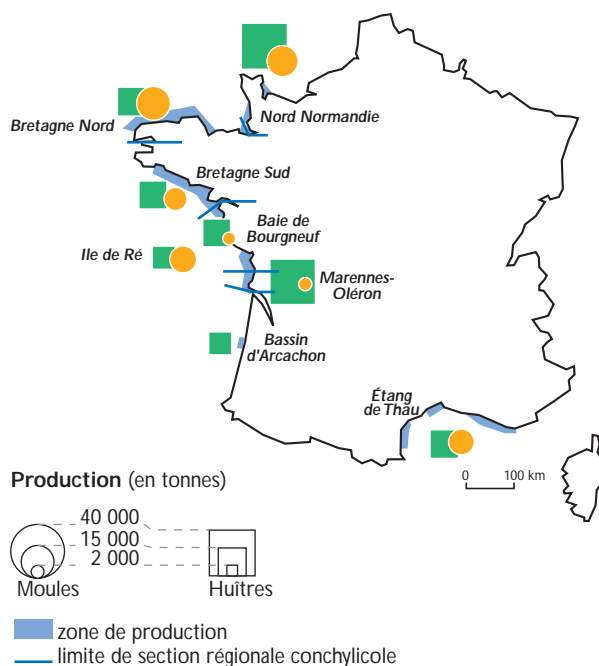
Évolution des emplois

Source : Mutualité sociale agricole



Productions ostréicoles et mytilicoles en 1997

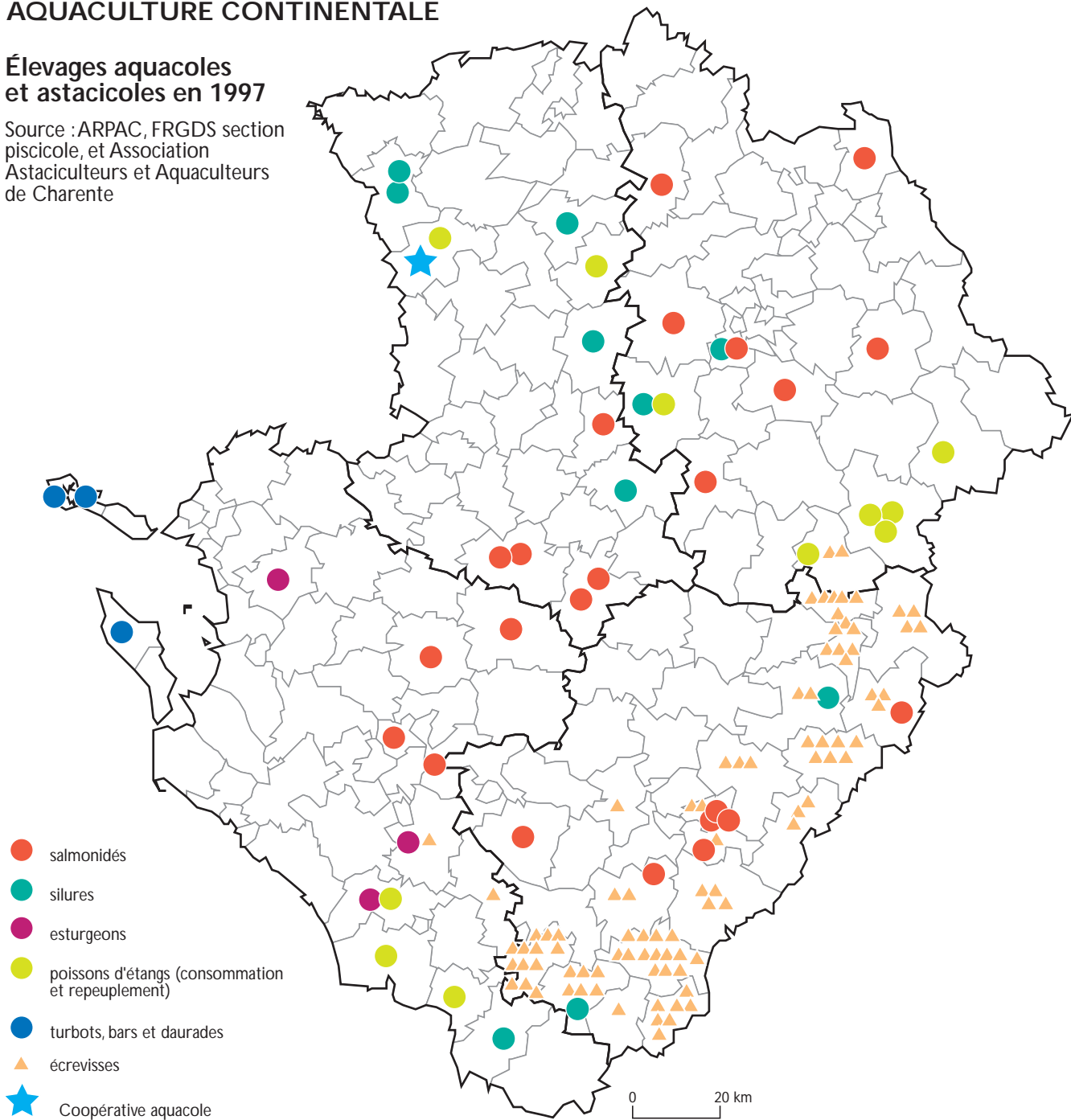
Source : IFREMER, Laboratoire conchylicole de Poitou-Charentes



AQUACULTURE CONTINENTALE

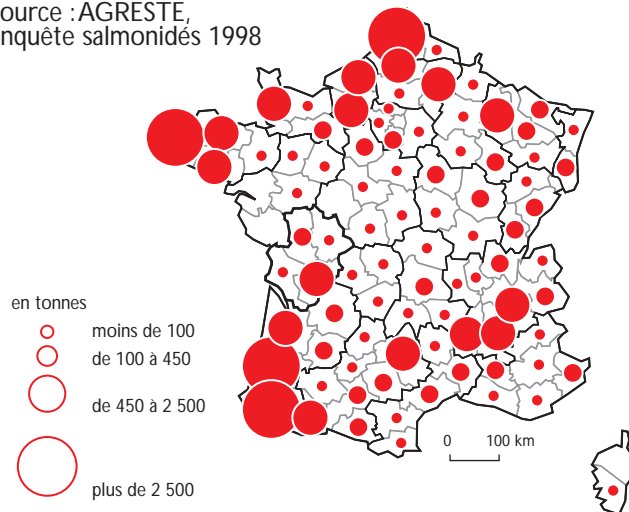
Élevages aquacoles et astacicoles en 1997

Source : ARPAC, FRGDS section piscicole, et Association Astaciculteurs et Aquaculteurs de Charente



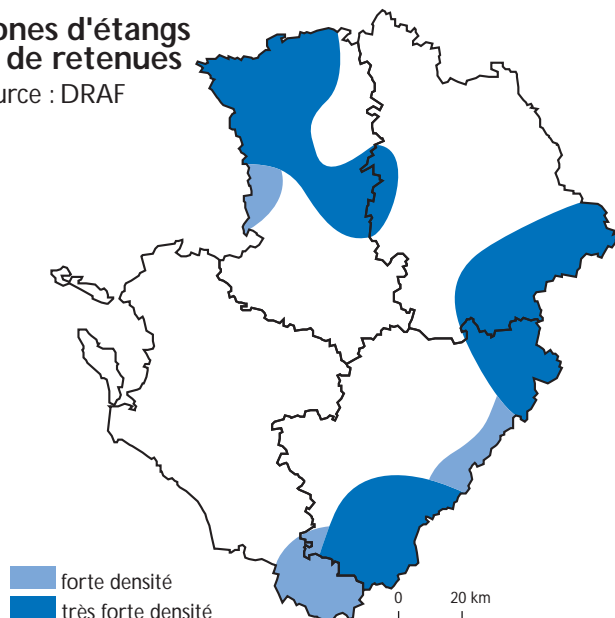
Production de salmonidés adultes en 1998 (truites arc-en-ciel et autres salmonidés)

Source : AGRESTE, enquête salmonidés 1998



Zones d'étangs et de retenues

Source : DRAF



Quartier maritime

Circonscription des Affaires maritimes

Concession

Partie du domaine public maritime concédée par l'État pour la production

Naissain

Larves d'huîtres ou moules qui se fixent sur des supports pour grossir

Claire

Bassin aménagé dans les marais salés et alimenté en eau de mer, utilisé pour l'affinage des huîtres avant la vente

Cage flottante

Structure légère composée d'une armature, de flotteurs et d'un filet. Prix de revient peu élevé permettant un bon suivi de l'élevage.

Bassins artificiels

Bassins qui nécessitent la présence d'énergie pour le pompage et l'oxygénation.

POUR EN SAVOIR PLUS

Direction régionale des affaires maritimes (DIRAM)

7, rue du bastion St Nicolas
BP 504

17021 La Rochelle cedex

Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER)

BP 137

17390 La Tremblade

Association Régionale des Producteurs d'Aquaculture

Continental (ARPAC)

60, rue Pied de Fond
BP 3081

79012 Niort cedex

Association des Aquaculteurs et Astaculteurs de Charente (AAAC)

Chambre d'Agriculture de la Charente
BP 1364

Les Chaumes de Crage
16016 Angoulême cedex

Les viviers de Poitou-Charentes

place de la gare
79320 Moncoutant

Conchyliculture

La production d'huîtres (**ostréiculture**) représente le tiers de la production nationale : environ 30 000 tonnes produites et 55 000 tonnes commercialisées par 4 300 exploitants pour un chiffre d'affaires d'un milliard de francs.

Le captage du naissain dans les eaux littorales, l'élevage des huîtres sur les 3 800 ha de concessions du domaine public maritime, leur affinage dans 3 000 ha d'anciens marais salants convertis en « claires à huîtres » sont les principales étapes d'une activité qui se pratique depuis plus de trois siècles. La « navicule bleue », algue microscopique qui provoque le verdissement des huîtres, permet au bassin de Marennes-Oléron de commercialiser des huîtres labellisées « fines de claire », référence très recherchée, tant par les producteurs locaux que par ceux de Bretagne ou de Normandie.

La production de moules (**mytiliculture**), notamment dans la baie de l'Aiguillon, représente le quart de la production nationale : 12 000 tonnes pour un chiffre d'affaires de 100 millions de francs. Des alignements de pieux de chêne (bouchots) plantés sur l'estran permettent le captage et le grossissement des moules.

Les pertuis charentais ont

un rôle essentiel dans la production de naissain : environ 50 % des huîtres et une bonne partie des moules produites en France en sont issues. Les écloses d'huîtres fournissent moins de 10 % du total français.

Des techniques récentes visent à stabiliser le captage naturel et à améliorer la productivité : élevage d'huîtres sur filières au large et à plat en eau profonde.

Des productions de palourdes (**vénericulture**), d'algues (6 ha) et des piscicultures marines se sont développées récemment mais elles occupent une place encore marginale (85 ha).

Toutes ces productions ont en commun une très grande sensibilité à la qualité des eaux littorales (salinité, salubrité chimique et bactériologique) en rapport avec les eaux continentales. Elles subissent également les effets d'une surexploitation qui affecte la croissance des huîtres.

Aquaculture

Quatre types d'activités aquacoles se côtoient dans la région :

- La **pisciculture d'étangs** : activité traditionnelle extensive pour la consommation par « vente sur la chaussée », et le repeuplement. Cette production

est estimée à 500-600 tonnes. En Charente, la production d'écrevisses à pattes grêles y est associée ; production variant de 800 kg à 1 tonne ;

- une activité intensive récente, d'**espèces dites nouvelles** : silures et esturgeons, se pratique soit dans des plans d'eau existants (cages flottantes) soit dans des bassins artificiels.

Ces productions représentent pour les agriculteurs ayant des réserves en eau, une diversification intéressante et contribuent à l'entretien de l'espace rural. Elles ont conduit à la création d'une société coopérative régionale aquacole, structure de première transformation (filetage) et de commercialisation ;

- la **salmoniculture** (production de truites) pratiquée par des professionnels, a un poids économique important. Cette production, intensive, est destinée à la consommation et au repeuplement.

- l'**aquaculture marine** : trois « fermes marines » implantées dans les marais des îles de Ré et d'Oléron produisent des bars, daurades et turbots sur une surface totale de 44 ha, et emploient plus de 50 personnes. La spécialisation et une politique commerciale axée sur la qualité ont permis à ces entreprises de trouver un équilibre économique.

La conchyliculture en 1997

Source : DIRAM

	Ostréiculture			Mytiliculture			Ensemble
	Concessions DPM (ha)	Marais ostréicoles (ha)	Stocks (t)	Bouchots (km)	Filières (km)	Stocks (t)	Etablissements
Marennes-Oléron	2 700	1 800	95 000	97	3	2 500	1 369
Ile de Ré-Pertuis breton	500	170	20 000	428	24	8 680	269
Continent (nord Charente)	640	70	10 000	226		2 000	
Total	3 840	2 240	125 000	751	27	13 180	1 638